



COMITÉ PROVINCIAL D'ÉQUITATION - SUD

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne 98800 NOUMEA

Tel 26 45 37 - mail : ceps.nc1@gmail.com - site : <https://ceps.ffe.com>

Ridet 0 724 310.001 – APE 93.19Z - RNA : W9N1002229

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

EXERCICE 2023 DU CPES

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2024

Mesdames & Messieurs, les Membres de l'Assemblée Générale,

J'ai l'honneur de présider le Comité provincial d'équitation sud depuis le 25 mars 2022, date de notre dernière assemblée générale électorale, jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale, post olympiade 2025-2028, qui devrait avoir lieu avant le 31 mars 2025.

Je vous remercie de vous être déplacé, en tant que membre de cette AGO, pour définir la politique générale de notre Comité Provincial d'Equitation-Sud (CPES) et d'en contrôler la mise en œuvre.

Je remercie tout particulièrement la présence des représentants du ...

C'est l'occasion pour le comité directeur, que je préside, de vous rendre compte de l'année en cours et de voir avec vous celle à venir. « **Regardons d'où l'on vient et où on va** ».

Nous examinerons successivement : l'évolution statutaire du CEPS 2004-2021 au CPES depuis le 23 avril 2021 - le fonctionnement statutaire 2023 du CPES - les structures équestres et licences FFE 2023 en province sud - La compétition en année calendaire 2023 NC et PS - 20 ans d'actions fédératives équestres du CPES en province sud - le modèle économique 2023 du CPES - les actions futures et le BP 2024 du CPES.

L'ÉVOLUTION STATUTAIRE DU CEPS 2004-2021 AU CPES DEPUIS LE 23 AVRIL 2021

Depuis sa création en 2004 jusqu'au 23 avril 2021, le CEPS association loi 1901 était un organe déconcentré du Comité régional d'équitation de Nouvelle-Calédonie. Les comités provinciaux Nord et sud étaient affiliés à la FFE via le CRENC dont ils étaient membres de droit selon l'article XVI des statuts du CRENC en vigueur.

Cette affiliation via le CRENC était liée à l'organisation spécifique du sport en Nouvelle-Calédonie du fait que les provinces qui ont une compétence de droit commun dans toutes les matières qui ne sont pas dévolues à l'Etat ou à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique 99-209 ou aux communes par la législation applicable en Nouvelle-Calédonie, ne sont pas département au sens de l'organisation métropolitaine.



En date du 8 février 2020, la FFE nous informait, que « les comités provinciaux ne sont pas considérés comme des Organes Déconcentrés de la FFE. Ainsi, à défaut d'être adhérent de la FFE, ils ne sont pas éligibles au PSF « Projet Sportif Fédéral » , et donc à l'ANS quel que soit l'instructeur du dossier. »

Après un premier échec d'adhésion en tant qu'organisateur équestre en mars 2020, le CRENC a sollicité la FFE pour que soient constituées des comités provinciaux d'équitation en Nouvelle Calédonie afin notamment de répondre aux critères d'organisation nationale et locale de l'équitation.

Le conseil fédéral a approuvé le projet de statuts des CPE de Nouvelle-Calédonie le 9 décembre 2020 et, comme l'impose la réglementation après approbation du ministère des sports nous les a transmis le 2 mars 2021 pour adoption en assemblée générale constitutive afin d'organiser ensuite les assemblées générales électorales pour l'olympiade 2021-2024.

Les Statuts et Règlement intérieurs du comité provincial d'Equitation Sud CPES, organe déconcentré de la FFE, ont été adoptés en Assemblée Générale extraordinaire du 23 avril 2021 et transmis à la FFE par le CRENC par mail en date du 5 mai 2021.

Le 31/08/2021, les membres actifs du CPES ont été régulièrement convoqués par la FFE à une assemblée générale modificative des statuts des comités provinciaux. Le 21 octobre 2021, par décision écrite, les statuts du CPES ainsi que le règlement intérieur ont été modifiés et approuvés à la majorité par les membres de l'assemblée.

Lors de notre Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2022 fut approuvé le rapport moral du président le rapport financier 2021 et le projet de BP 2022.

L'Assemblée Générale électorale du même jour procéda à l'élection de la seule liste présentée qui fut élue à l'unanimité. Conformément aux statuts. Cette liste est composée :

1 président : Olivier RAZAVET

3 postes spécifiques dont 1 cavalier de concours : Maxime JOSSE, 1 enseignant : Camille SERGENT, 1 organisateur de compétition : Jean Luc BADDA DE PODASALVA

2 postes groupements équestres affiliés : Nicolas RICLETTE et Sandrine GAUDE

1 poste groupements équestres agréés : Chloé RABOUIN

Le nouveau comité directeur ainsi constitué s'est réuni le 30 mars 2022 pour élire son bureau et entamer le fonctionnement de la nouvelle mandature.

Le bureau 2022- 2024 de ce CPES, organe déconcentré de la FFE, est constitué de :

Président : Olivier RAZAVET

Vice-président : Jean Luc BADDA de PODASALVA

Secrétaire : Maxime JOSSE

Trésorière : Sandrine GAUDE

Les membres du comité directeur sont élus pour quatre ans. Ils sont rééligibles. Leur mandat prend fin au moment de l'élection du nouveau comité directeur à laquelle doit procéder l'assemblée générale avant le 31 mars 2025 qui suit la clôture des jeux olympiques PARIS 2024.

De plus en cas de vacance d'un poste ou de démission d'un membre du comité directeur. Le poste (au plus 50%), sera laissé vacant jusqu'à l'Assemblée générale électorale la plus proche.

Rentrant dans ma 80ème année fin mars 2024, je laisserais le soin à l'un d'entre vous de conduire une liste de candidatures à la présidence et au comité directeur pour selon les conditions imposées par les statuts soit en ce qui concerne le président :



- détenir une licence dirigeant au titre d'un membre actif pour le millésime N année en cours et les millésimes N-1 à N-4,
- être un ancien élu de la FFE ou de ses organes déconcentrées depuis 4 ans depuis 2000 en qualité de président ou 8 ans en qualité d'administrateur
- soit remplissant les conditions de candidature d'au moins un des postes spécifiques du comité directeur et justifiant d'une expérience de 5 ans dans la fonction

A l'exception des dispositions relatives au Président, peuvent être élues au comité directeur les personnes qui, au jour de l'élection, ont atteint l'âge de la majorité et sont titulaires d'une licence FFE au millésime N, année en cours, et des millésimes N-1 et N-2 au titre du comité provincial sud.

Ces conditions d'éligibilité étant difficile à réunir, je tenais à vous en informer au seuil de la dernière année d'exercice du comité directeur 2021-2024 et de la proclamation jour « J-50 » par le présent comité directeur de la date de l'assemblée générale électorale appelé jour « J » (voir RI art 6-A échéancier)

Au jour « J-25 » au plus tard : les candidatures à la présidence et au comité directeur doivent être déposés au siège du CPES par chaque candidat président.

LE FONCTIONNEMENT STATUTAIRE 2023 DU CPES

Si les réunions de bureau relatives à la gestion courante du CPES se sont tenues de manières informelles, le comité directeur, qui détermine les orientations des activités du CPES conformément à la politique définie par l'assemblée générale, s'est réuni deux fois en 2023 :

- Le 22 février 2023 pour fixer au 10 mars 2023 au cise la date, le lieu et l'ordres du jour de l'AGO, pour examiner aux fins de vérification et de contrôle le compte de résultat et le bilan financier de l'exercice clos au 31/12/2022, le rapport moral et d'activité 2022 du CPES, les projets d'actions pour 2023 et le budget 2023 du CPES qui seront présentés à ladie assemblée générale annuelle.
- Le 12 décembre 2023 pour prendre connaissance de la situation du CPES en décembre 2023 (reconnaissance, actions, statistiques, résultats), du devenir du CPES, pour examen de la proposition par la commission des sports des circuit club PS 2024 par discipline et niveau puis approbation des circuits « club » labellisés 2024 et de leurs règlements selon l'article XIII-1 de nos statuts et enfin de faire un point sur l'opération de révision du projet d'association lancé auprès des structures équestres de la province sud et d'organiser éventuellement un séminaire sur ce projet en fonction des propositions d'actions nouvelles des clubs et de nomination de leur représentant pour ce projet.

En ce qui concerne le fonctionnement des CPE calédoniens en tant qu'organe déconcentré de la FFE il convient de constater :

- **Au niveau financier** que les CPE ne perçoivent plus de cotisation des clubs conformément à l'article III-A des statuts mais qu'à contrario de article XIX-B qui prévoit une Dotation Fédérale Annuelle (DFA) pour les CPE, la FFE a répondu le 10 janvier 2023 à notre demande annuelle :

« La DFA pour la Nouvelle Calédonie est gérée au niveau du Comité Régional d'Equitation auprès duquel la FFE effectue les versements. Ainsi, aucun versement n'est prévu depuis la FFE en direction des Comités Provinciaux d'Equitation ».

C'est ainsi que le budget prévisionnel 2024, comme celui de 2023, est construit sans cotisation et sans dotation fédérale.



- **Au niveau de la labellisation des circuits clubs** les CPE calédoniens ne peuvent toujours pas labelliser les épreuves clubs sur le site fédéral à l'instar des départements ou du CRE-NC qui peut le faire pour les circuits amateurs.

La réponse interne des services de la FFE qui nous a été communiqué le 21 décembre 2022 est :

« Au vu de la situation particulière et dérogatoire des CPE (CDE pour des territoires n'étant pas des départements), cet adhérent ne pourra pas valider de circuits pour l'instant. Certains identifiants FFE peuvent procéder à ces validations ainsi que nos services ».

La commission des sports du CPES a fait contre mauvaise fortune bon cœur, notamment en créant quand même les circuits clubs PS, en extrayant les classements de FFE-SIF et en les retraitant selon les règlements locaux et en informant les clubs et les cavaliers via le site du CPES <https://cpes.ffe.com/>

Cette action locale nous permet d'ouvrir les circuits PS à plus de 5 organisateurs, comme imposé par la gestion FFE-SIF, mais ne permet pas de doubler éventuellement les points pour le classement permanent glissant.

Un autre incident technique se pose : les comités provinciaux Nord et Sud voient tous les clubs de Nouvelle-Calédonie sur leurs espaces. Il n'y a pas de réelle différence et de séparation des structures en fonction de leur commune d'appartenance (avec le code postal) et par là même de leur province d'origine.

Si sur leur espace les CPE Nord et SUD ont bien leur compte propre, sur toutes les autres positions ils ont les mêmes informations que le CRENC pour la Nouvelle-Calédonie sans tri entre province comme pour les départements hexagonaux ainsi il n'existe que les statistiques NC et dossier fidélité CRENC ce qui nécessite des retraitements pour obtenir les données provinciales.

LES STRUCTURES EQUESTRES ET LICENCES FFE EN PROVINCE SUD

Selon les données de la FFE pour la saison fédérale 2023 du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, la Nouvelle-Calédonie comptait 29 structures affiliées dont 3 organes déconcentrés (CRENC-CPEN et CPES) et 26 clubs.

Sur les 26 clubs du territoire (16 membres actifs, 9 adhérents et 1 écurie), 21 structures (80,7%) se situent en Province Sud dont 14 membres actifs (8 CLAF+6CLAG), 6 adhérents (2 ORAF +4 ORAG) et 1 écurie (LWT), ce qui représentent en 2023, 1 714 licenciés pratiquants, soit 88,5% des licenciés calédoniens (1937) et 479 licences compétition soit 91% des licences compétitions calédonienne (526).

En province sud :

- les 8 membres actifs associatifs (CLAF) représentent 1 324 licences pratiquants soit 77,3%/PS (1714) et 352 licences compétitions soit 73,5% PS (479).
- les 6 membres actifs agréés (CLAG) représentent 293 licences pratiquants soit 17%/PS et 96 licences compétition soit 20% PS.
- Les 2 organisateurs associatifs adhérents (ORAF) représentent 58 licences pratiquants soit 3,4%/PS et 12 licences compétitions soit 2,5% PS.
- Les 4 organisateurs agréés adhérents (ORAG) représentent 34 licences pratiquants soit 2%/PS et 15 licences compétitions soit 3,1% PS.
- La seule écurie de compétition affiliée FFE « LASBLEIZ WESTERN TRAINING » créée en 2022 représentent en 2023, 5 licences pratiquants 0,3%/PS et 4 licences compétition 0,9%/PS

En 2023 en province sud on note une création avec la société civile agricole LBDU à Païta dont le responsable est Jonathan LEYRAUD et une fermeture le PTH ce qui laisse à 21 le nombre de structures en saison fédérale.



FFE CRENC 2023 au 31/08/20223	CRENC	Pratiquant CRENC			Compétition CRENC			Galops	CPES		
		Nb clubs	Femme	Homme	Total	Femme	Homme		Total	Nb clubs	Lic pratiquants
Type de Cotisation											
CLAF - Membres Actifs Associatifs	10	1 166	316	1 482	340	45	385	413	8	1324	352
CLAG - Membres Actifs Non Associatifs	6	252	41	293	83	13	96	110	6	293	96
Total Membres Actifs	16	1 418	357	1 775	423	58	481	523	14	1 617	448
ORAF - Membres Adhérents Associatifs	3	52	28	80	13	7	20	17	2	58	12
ORAG - Membres Adhérents Non Associatifs	6	61	16	77	16	5	21	2	4	34	15
Ecuries de Compétition	1	3	2	5	3	1	4	8	1	5	4
Autres Membres Adhérents	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	0
Total Membres Adhérents	10	116	46	162	32	13	45	19	7	97	31
Autres	3	—	—	—	—	—	—	—	1	0	0
Total	26	1 534	403	1 937	455	71	526	550	21	1 714	479

Pm données 2022 au 31/08/2022	26	1 645	436	2 081	451	90	541	493	21	1 845	483
variation 2023/2022	0%	-7%	-8%	-7%	1%	-21%	-3%	12%	0%	-7%	-1%

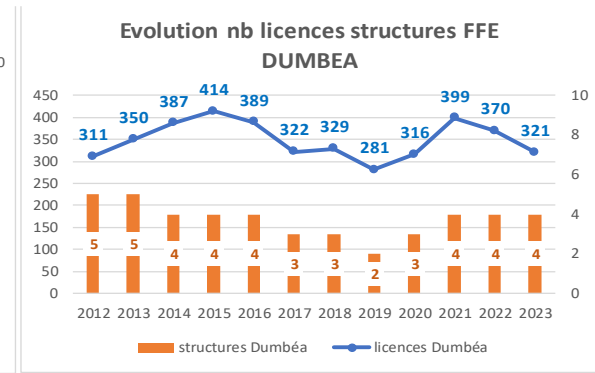
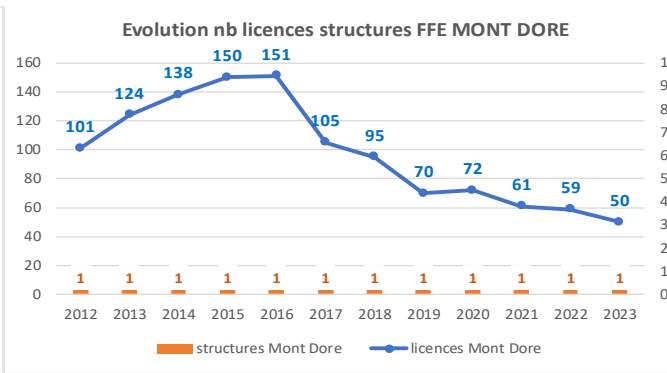
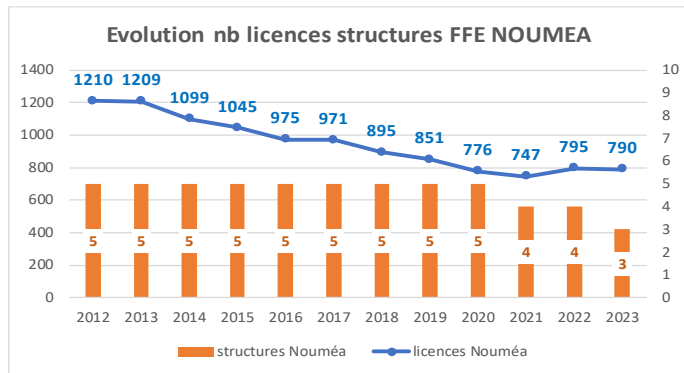
En province sud :

- Le nombre de licences pratiquants baisse de 131 licences soit de **-7%** comme pour le CRENC
- Le nombre de licences compétitions baisse de 4 licences soit **-1%** contre **-3%** pour le Crenc

Comme le montre le tableau ci-dessous l'équitation reste un sport féminin à 79,4% (1361 F pour 353 H) composé de 70% de jeunes de moins de 18 ans dont 952 jeunes filles qui seules progressent de **+ 2%** et 111 Jeunes hommes qui eux régressent fortement de près de **-21%**

LICENCES FFE 2023 des CLUBS PS	N° AFFILIATION FFE	Tel Club ou Dirigeant	Commune	Prov	FEMMES		HOMMES		TOTAL		TOTAL
					- 18 ans	+18 ans	- 18 ans	+18 ans	F	H	
LA GOURMETTE DE NOUMEA	9880300	253688	NOUMEA	SUD	259	34	72	9	293	81	374
CLUB HIPPIQUE LA CRAVACHE	9880901	433722	MONT DORE	SUD	26	15	4	5	41	9	50
ETRIER DE NOUMEA	9884600	419774	NOUMEA	SUD	209	38	46	12	247	58	305
PONEY CLUB DE NOUMEA	9880004	792985	NOUMEA	SUD	1	8	1	2	9	3	12
ASSOCIATION CAVALIERS DE DUMBEA	9883001	773005	DUMBEA	SUD	162	60	53	11	222	64	286
LE BONHEUR EST DANS LE PRE	9883003	785130	DUMBEA	SUD	5	13	0	4	18	4	22
ASSOCIATION CONCOURS DU KATO	9884004	353846	TONTOUTA	SUD	23	18	6	7	41	13	54
BRCELIANDE FLOCH BLANDINE	9884602	935751	NOUMEA	SUD	19	50	2	8	69	10	79
ASSOCIATION CAVALIERS DE NOUVILLE	9885300	828206	NOUMEA	SUD	70	19	14	8	89	22	111
ASSOCIATION DES CAVALIERS BOURAIL (OXER)	9887003	742081	BOURAIL	SUD	72	14	21	1	86	22	108
ASSOCIATION TERRITORIALE WESTERN	9888004	783541	LA FOA	SUD	8	17	2	9	25	11	36
CENTRE EQUESTRE DE PAITA	9889004	464787	PAITA	SUD	47	24	10	2	71	12	83
TERRAVENTURE	9881200	778819	BOULOUPARS	SUD	14	2	4	3	16	7	23
ASSOCIATION CALEDONIENNE EQUITATION WESTERN	9889006	835295	PAITA	SUD	0	21	1	13	21	14	35
KOPEJO	9884003	984798	TONTOUTA	SUD	9	19	1	4	28	5	33
CENTRE EQUESTRE LA TAMOA	9889008	982187	PAITA	SUD	20	21	3	3	41	6	47
SOCIETE CIVILE AGRICOLE	9889010	71 75 11	PAITA	SUD	0	12	0	4	12	4	16
YALA RANCH	9883601	762398	DUMBEA	SUD	0	0	1	0	0	1	1
LASBLEIZ WESTERN TRAINING	9888006	835419	LA FOA	SUD	2	1	0	2	3	2	5
ECURIE OUESSANT	9889009	763438	PAITA	SUD	10	14	1	4	24	5	29
LA KARIMA	9889007	761517	PAITA	SUD	3	2	0	0	5	0	5
Total 2023 PS					959	402	242	111	1361	353	1714
répartition 2023					56,0%	23,5%	14,1%	6,5%	79,4%	20,6%	100,0%
Pm 2022					1049	419	237	140	1468	377	1845
variation 23/22 %					-8,6%	-4,1%	2,1%	-20,7%	-7,3%	-6,4%	-7,1%

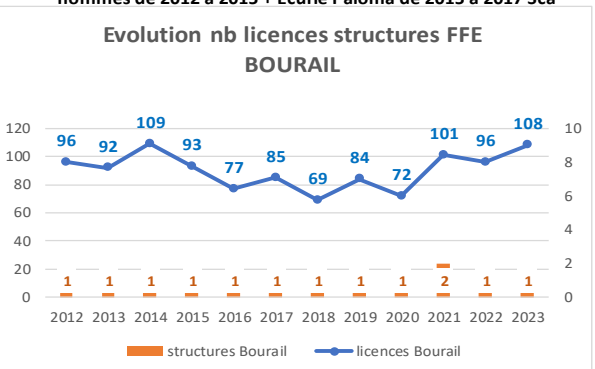
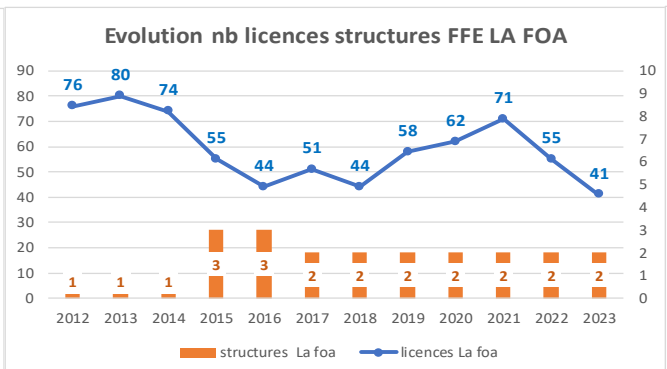
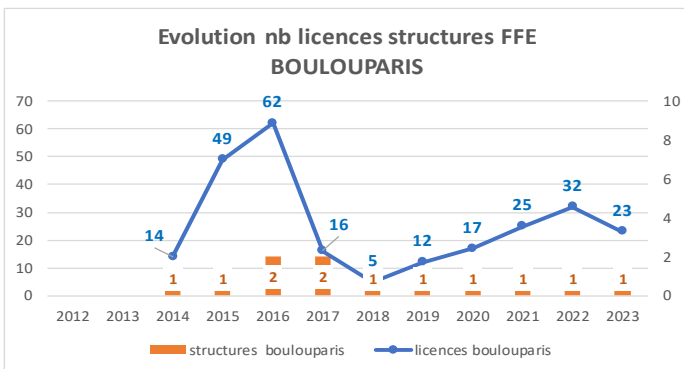




ETRIER depuis 1947 + La Gourmette depuis 1973 + PTH de 1990 à 2022 + PC Etrier de 1990 à 2018 + PCN de 2019 à 2020 + Asso des cavaliers de Nouville depuis 2010

La Cravache du Mont Dore depuis 1994

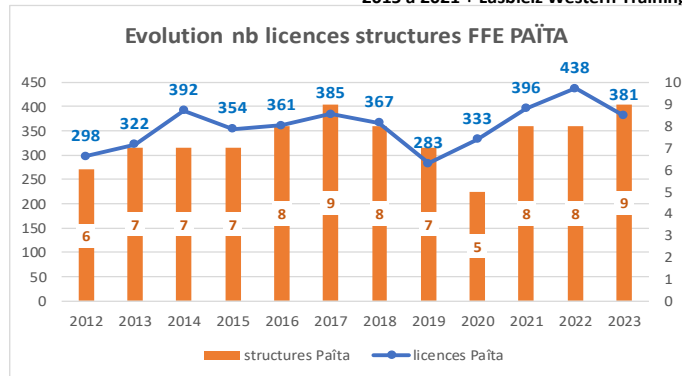
ACD depuis 2001+ Yala ranch depuis 2007 + Américan Horse de 2009 à 2018+ Académie Equi passion de 2011 à 2014 + Chiens chévaus hommes de 2012 à 2015 + Ecurie Paloma de 2015 à 2017 Sca



Terre aventure depuis 2014 + Centre équestre les sabots de tchine en 2016 et 2017

ATEW depuis 2007 + EPONA CMO La Foa en 2016 2017 + Ecurie de la Ouenbou de 2015 à 2021 + Lasbleiz Western Training depuis 2022

Association des cavaliers de Bourail l'Oxer de Bourail depuis 2007 et Au cœur du cheval NC en 2021

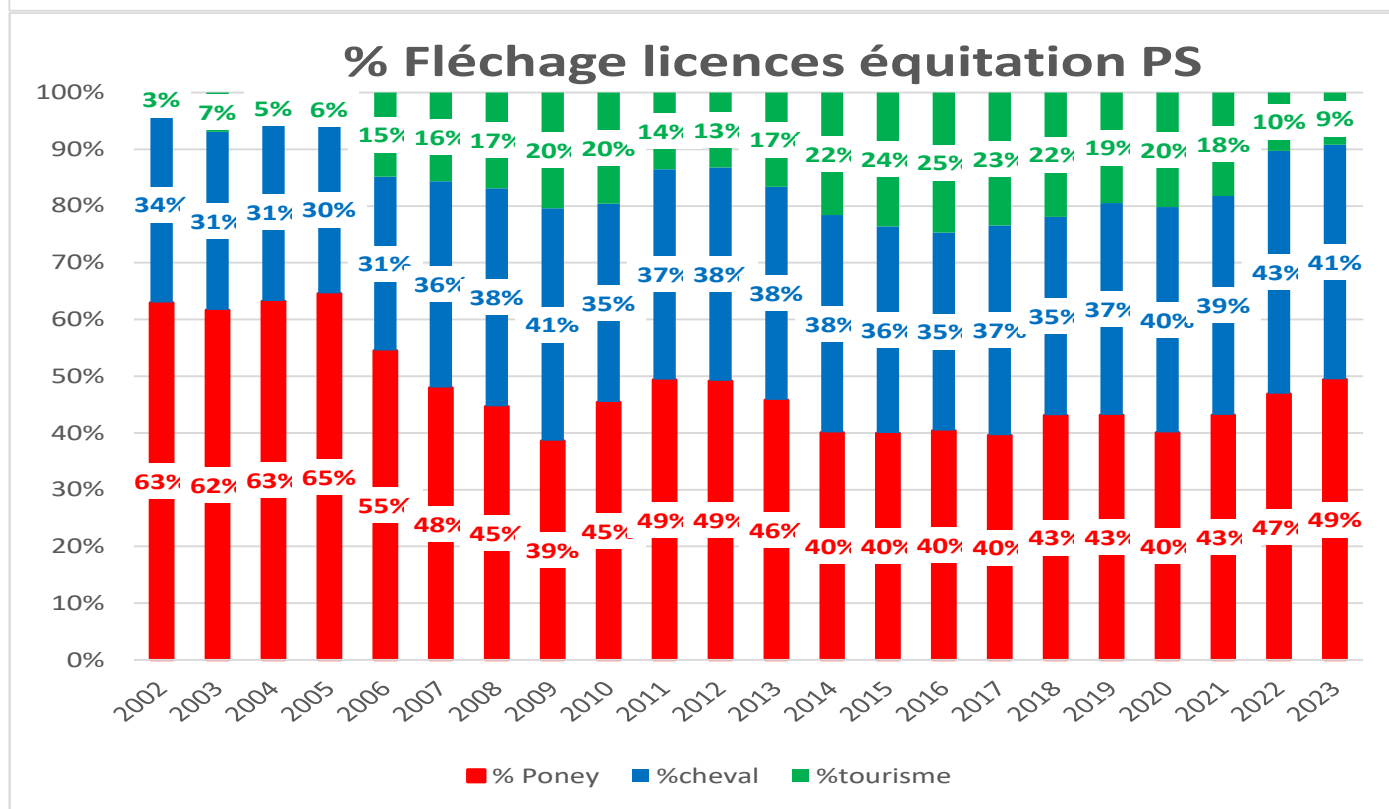
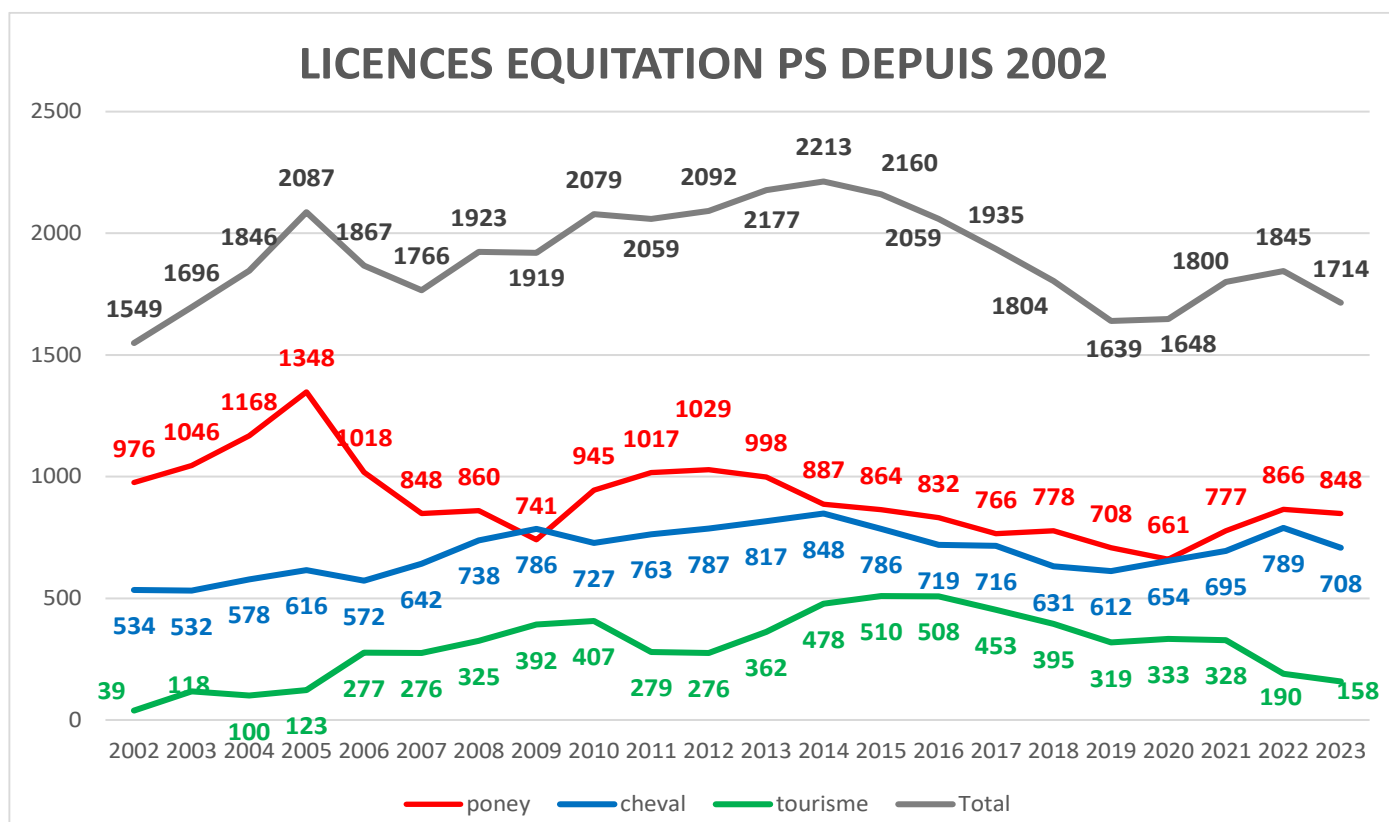


Les structures équestres de Païta AFFILIES FFE DE 2012 à 2023
 Depuis 1989 l'ACEW
 DE 1998 à 2019 les Haras de TONTOUTA
 DE 2001 à 2018 EDT les écuries du domaine
 DE 2001 à 2019 Les écuries du domaine de Saint Vincent
 DE 2006 à 2019 L'Association des cavaliers de Tontouta
 Depuis 2007 la SCA la Karima
 Depuis 2010 le centre équestre de Païta
 Depuis 2013 l'association de concours du Kato
 Depuis 2015 L'Ecurie de Ouessant
 Depuis 2016 la SCA KOPEJO
 Depuis 2017 Brocéliande Floch Blandine
 Depuis 2021 le centre équestre de la Tamoá
 Depuis 2023 la SCA LDBU



A noter qu'entre le 01/09/23 et le 31/12/23 un nouvel adhérent en PS a rejoint la FFE avec le OUANEKO RANCH à Païta dont la responsable est Saskia GANTHER ce qui porte à 22 le nombre de structure PS en année calendaire 2023.

L'évolution des licences des structures équestres de la province sud est présentée ci-après depuis 2002, date de la fusion des licences des trois composantes de la FFE et ci-contre page 6, détaillée par communes.



En annexe du présent rapport moral vous trouverez les statistiques licences FFE 2023 qui avaient été transmises à chaque club PS le 6 octobre 2010 et qui sont ici actualisées des données de la saison de concours NC calendaire 2023 :

- **En 2023 - 76 ans d'équitation en NC** : 79% F -70%=<18ans - 12 ans d'âge médian – 26 structures 13 asso + 13 privés -taux de pénétration 7,2 Licences/1 000 hab - 50 % Poney - 42% Chevaux - 8 % Tourisme – 526 licences compétition 118 AM + 408 clubs
- **Evolution depuis 1947** des licences , par fléchage, et par période de 5 ans et dates remarquables
- Evolution du nombre de structures équestres associatives et privées depuis 1947
- Evolution des licences depuis 1947 par zone géographique Nouméa – PS hors Nouméa – PN
- Evolution comparative depuis 2001 des licences FFE-NC par rapport au total des licences FFE
- Evolution depuis 2012 des licences et structures FFE-NC du CRENC - CPEN - CPES puis par communes
- Evolution depuis 2012 des licences FFE-NC par nature de prise de licences – primo accédant – renouvellement et retour puis répartition junior sénior par nature
- Evolution depuis 2012 du Turn over des licenciés FFE-NC
- Evolution Junior sénior 2012/2023 fonction de la taille des structures
- Evolution de l'enseignement équestre mesuré en Nb de galops passés par an et de la compétition équestre mesuré en nombre de licences de compétition et d'engagements en concours
- Actualisation saison de concours NC en année calendaire de 2008 à 2023 (complément au stat du 6/10/23)
- Concours « série club 2023 » organisés par discipline et niveau en province sud

LA COMPETITION EN ANNEE CALENDRAIRE 2023 EN NC ET EN PS

Les statistiques des engagements et résultats de la saison calendaire 2023 de la Nouvelle-Calédonie sont extraits des statistiques FFE de leur saison 2023 du 1/01/2023 au 31/08/2023 et de leur saison 2024 du 1/09/2023 au 31/12/2023.

5 691 engagements ont été constatés en 2023 soit – 15.9%/2022 (6 764) dont 2 840 clubs (50% mais – 16%/22) et 2 340 amateurs (41 % mais -18%/22) et 511 en autre (9% et -4.5%/22) notamment les finales territoriales. 84 % (4 799) ont été accueillies par des organisateurs membres actifs, 3% (168) par des membres adhérents, et 13% (724) par des autres ODD notamment en 2023 le CRENC pour les finales territoriales.

Saison 2023 NC	Epreuves						Engagements Passés (Compétiteur)						Engagements Reçus (Organisateur)					
	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total	Club	Poney	Amateur	Pro	Autre	Total
CLAF - Membres Actifs Associatifs	267	0	252	0	121	640	2 157	1	236	0	202	2 596	2 496	0	1 829	0	474	4 799
CLAG - Membres Actifs Non Associatifs	0	0	0	0	0	0	459	0	197	0	63	719	0	0	0	0	0	0
Total Membres Actifs	267	0	252	0	121	640	2616	1	433	0	265	3 315	2 496	0	1 829	0	474	4 799
ORAF - Membres Adhérents Associatifs	5	0	24	0	12	41	40	0	0	0	0	40	9	0	38	0	4	51
ORAG - Membres Adhérents Non Associatifs	0	0	0	0	0	0	134	0	215	0	102	451	0	0	0	0	0	0
Ecuries de Compétition	25	0	14	0	2	41	33	0	174	0	25	232	93	0	22	0	2	117
Autres Membres Adhérents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Membres Adhérents	30	0	38	0	14	82	207	0	389	0	127	723	102	0	60	0	6	168
Autres	34	0	76	0	11	121	19	0	0	0	0	19	242	0	451	0	31	724
Total NC saison 2023	331	0	366	0	146	843	2842	1	822	0	392	4057	2 840	0	2 340	0	511	5 691

Pm saison NC 2022

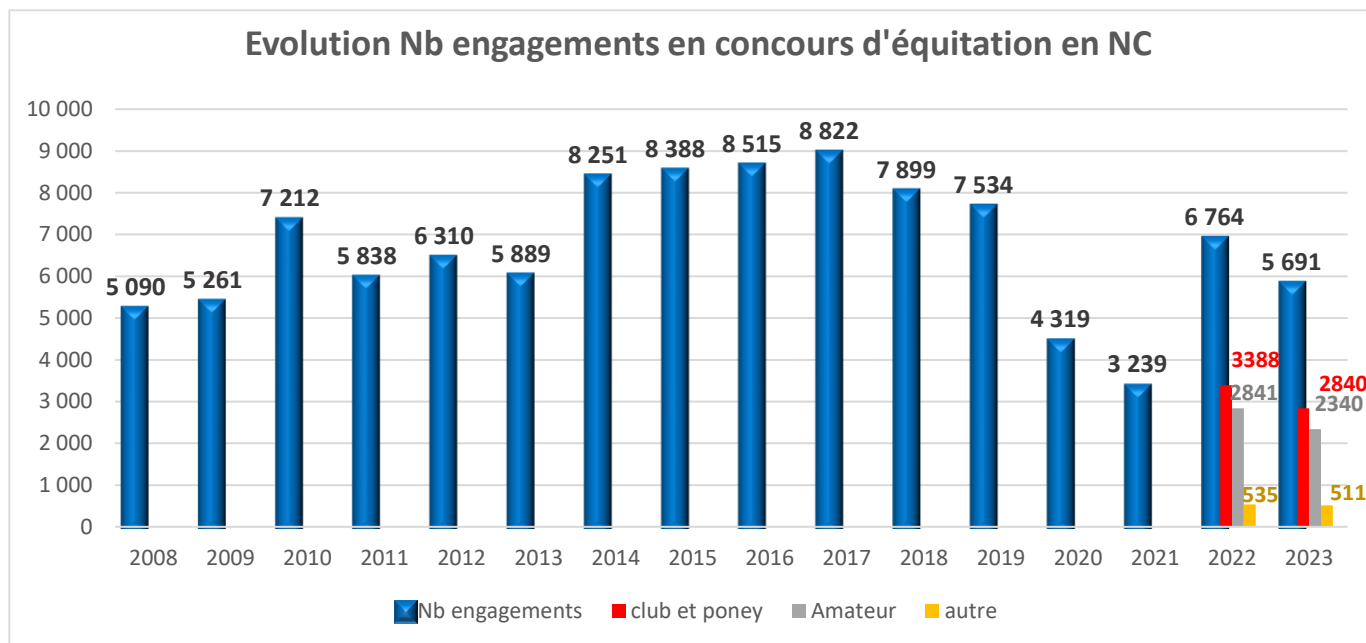
300 3 368 0 119 790 3 382 6 908 0 396 4 692 3 382 6 2 841 0 535 6 764

variation saison 2023/2022

10,3% ns -0,5% ns 22,7% 6,7% -16,0% -83,3% -9,5% ns -1,0% -13,5% -16,0% ns -17,6% ns -4,5% -15,9%



On note une bonne progression des engagements jusqu'en 2017 puis une régression accentuée par les deux années covid 2020 et 2021 dont la remontée semble avoir été ralenti en 2023 qui avec 5 691 engagements revient pratiquement 10 ans en arrière en 2013 avec 5 889 engagements.



Le CPES et les clubs de la province sud organisent les concours niveau « club » de la province sud en partenariat avec la FFE qui assure depuis 2022 au niveau fédéral les enregistrements des engagements et le crenc qui assure l'organisation des concours amateur et le championnat territorial série club et amateur.

A partir du FFE-SIF on détermine le nombre de jours de concours, le nombre d'épreuves réalisés le nombre d'engagements et de classés en championnat club province sud dans les disciplines clubs classiques (CSO, Dressage, Hunter, CCE Derby, Western et Mountain Trail) et en nouvelle discipline jeunes avec l'EQUIFUN ainsi que leur distinction en circuit et hors circuit.

CONCOURS CLUBS ORGANISES PAR CLUBS PS en 2023

CONCOURS PS 2023	TOTAL	moy/jour%	EQUIFUN	Mountain Trail	Stot club	CSO	DRESSAGE	HUNTER	CCE DERBY	WESTERN
Nb jour concours	56		12	1	43	24	5	5	0	9
Nb épreuves réalisés	245	4	39	11	195	77	20	21	0	77
Nb engagement total	2 435	43	441	60	1 934	1 357	100	267	0	210
Nb classés	2 009	36	383	58	1 568	1 023	97	245	0	203
% classés / enga	83%	83%	87%	97%	81%	75%	97%	92%	ns	97%
dont nb jour circuit	23		4	0	19	4	5	5	0	5
dont nb enga circuits	1 087	47	176	0	911	432	100	267	0	112
% enga circuit/ total	44,6%		39,9%	0,0%	47,1%	31,8%	100,0%	100,0%	ns	53,3%
Hors circuit	1 348	41	265	60	1 023	925	0	0	0	98

On dénombre 2 435 engagements clubs PS organisés en 2023 (2694 en 22 soit -9,6%) par les 9 clubs organisateurs situés en PS, soit près de 85,7 % des 2 840 engagements clubs recensés en Nouvelle-Calédonie avec les concours organisés par les clubs du Nord et les finales organisées par le CRENC.



Les données financières relatives aux activités de compétition et de formation des jurys réalisé en partenariat avec la FFE, le CRENC et surtout les clubs et organisateurs sont détaillées dans le bilan financier 2023 ainsi que leurs évolution depuis la création du CPES en 2004.

Néanmoins il convient de préciser que si le CPES participe grâce aux aides de l'ANS et de la Province Sud à la mise en place de ces compétitions et des formations sécurité et de jurys, compte tenu de l'absence de dotation FFE aux CPE, le CRENC a pris en charge totalement cette année la remise des prix conjointes Amateurs NC et clubs PS organisée à la mairie de Dumbéa le vendredi 17 novembre 2023.

CPES - CIRCUIT CLUB PROVINCIAL SUD 2023				
CSO	Club 1	Club 2	club 3	club 4
1er	Cameron SCHICKLER DEKEYSER	PEDEUTOUR ELSA	LE MOIGN MARC CAMILLE	Lana YVRENOGEAU
2ème	Fantine WATTRON	2ex POMMELET CAMILLE	VILLE NINA	Zacharie DELPECH
3ème	Hina LHOTELLIER POIROT	2exVERLAGUET SAKATE KEYRA	BERARDI ROXANE	Ella WAYEWOL
		2exMARAIS LIV		
		2exLHOTELLIER NAUSICAA		
		2exPACHOT NILS		
		2exBOUYER RACHELLE		
		2exLE BERRIGAUD YUNA		
DRESSAGE	CLUB ELITE	CLUB1	CLUB2	CLUB 3
1er	Mylene MERMOUD	Emmanuelle GAYA	Emy BOYER	Ella WAYEWOL
2ème	Rachelle BOUYER	Yelena NEPAMOINDOU	Lea HUGOT	Joy JOLLIVEL
3ème	Loa COMPAGNON	Amandine GAYA	Ines CHENET	Zacharie DELPECH
HUNTER	CLUB ELITE	CLUB1	CLUB2	CLUB 3
1er	Amandine GAYA	Fantine WATTRON	Toni BLEITRACH	Lea HUGOT
2ème	Rachelle BOUYER	Liv MARAIS	Elsa PEUDEUTOUR	Ella WAYEWOL
3ème	Hanae DUROS	Eliot SIGAL	Clemence MILLARD	Zoe BARBAN
CPES - EPREUVE D'ANIMATION EQUIFUN PROVINCIAL SUD				
EQUIFUN	EQUIFUN CADET	EQUIFUN MINIME	EQUIFUN BENJAMIN	
1er	Zacharie DELPECH	Romane CARRE	1ex Manon MORICE	
2ème	Mona PERALDI	Armand BOUVERY	1ex Sarah SIMON DES BOIS	
3ème	Eloi DUVAL	Norma CALANCHINI	Asmitha DELADRIERE	
CPES - EQUITATION WESTERN CIRCUIT PROVINCIAL SUD				
WESTERN	TRAIL EN MAIN CLUB PONEY	TRAIL EN MAIN CLUB 2	TRAIL EN MAIN CLUB 1	TRAIL CLUB PONEY
1er	LASBLEIZ ANAIS	SONNOIS LEELOO	GRAU DEBORAH	MOGLIA ERYNN
2ème	MOGLIA ERYNN	FOREST ANDREA	2ex LHOTELLIER POIROT HOANI	LASBLEIZ ANAIS
3ème	TIMANI LYAM	ROESTAM LAURYN	2ex ETIENNE ELYNA	TIMANI LYAM
WESTERN	TRAIL CLUB 1	TRAIL CLUB 2	HORSEMANSHIP CLUB PONEY	HORSEMANSHIP CLUB 2
1er	GRAU DEBORAH	MOGLIA VANESSA	MOGLIA ERYNN	MOGLIA VANESSA
2ème	FOREST ANDREA	SONNOIS LEELOO	LASBLEIZ ANAIS	
3ème	ETIENNE ELYNA	ROESTAM LAURYN		
WESTERN	HORSEMANSHIP CLUB 1	RANCH TRAIL CLUB PONEY	RANCH TRAIL CLUB 2	RANCH TRAIL CLUB 1
1er	FOREST ANDREA	LASBLEIZ ANAIS	DALSTEIN MORGANE	ETIENNE ELYNA
2ème	GRAU DEBORAH	MOGLIA ERYNN	FOREST ANDREA	LE FLOCH MARION
3ème	ETIENNE ELYNA		LEGUERE ROUAUD LYLOU	GRAU DEBORAH
WESTERN	RANCH RIDING CLUB PONEY	RANCH RIDING CLUB 2	RANCH RIDING CLUB 1	REINING CLUB 1
1er	LASBLEIZ ANAIS	DALSTEIN MORGANE	GRAU DEBORAH	GRAU DEBORAH
2ème	MOGLIA ERYNN	LEGUERE ROUAUD LYLOU	ETIENNE ELYNA	ETIENNE ELYNA
WESTERN	BARREL RACE CLUB PONEY	POLE BENDING CLUB PONEY	HUNT SEAT EQUITATION CLUB 1	
1er	TIMANI LYAM	TIMANI LYAM	GARRIER SARA	
WESTERN	POLE BENDING CLUB 2	BARREL RACE CLUB 2	BARREL RACE CLUB 1	POLE BENDING CLUB 1
1er	FOREST ANDREA	FOREST ANDREA	LHOTELLIER POIROT HINA	LHOTELLIER POIROT HINA
2ème	DUGAIL LESLIE	2ex DUGAIL LESLIE	MESTRE MATHILDE	MESTRE MATHILDE
3ème	ROESTAM LAURYN	2ex SONNOIS LEELOO	LHOTELLIER POIROT HOANI	LHOTELLIER POIROT HOANI



20 ANS D' ACTIONS FEDERATIVES EQUESTRES DU CPES EN PROVINCE SUD

Créé en 2004 le CPES a, avec son exercice 2023, 20 ans d'actions fédératives équestres en province sud, que nos anciens gouvernants en soit ici remercié.

En 20 ans avec des recettes de 42 319 678 et des dépenses de 39 982 437 XPF les résultats cumulés du CPES de 2 337 241 XPF sont classés au bilan en fonds propres du CPES.

Les dépenses ont permis de réaliser :

- **944 733 XPF de fonctionnement** excessivement restreint (47 237 XPF courant/an) afin de permettre avec les cotisations jusqu'en 2021 et la subvention de fonctionnement dite de soutien de la province sud (8 150 000 XPF soit 407 500 XPF courant/an) l'autofinancement nécessaire aux projets engagés par le CPES
- **7 781 641 XPF pour les acquisitions de matériel** pour les associations équestre de la province sud qui avec les apports des clubs bénéficiaires de 7 679 349 XPF ont permis d'acquérir 15 460 990 XPF de matériel pour et par les dits clubs
- **31 256 063 XPF de dépenses directes du CPES** pour les projets d'activités en partenariat avec le CRENC, le CRTE et les clubs situés en PS

LE MODELE ECONOMIQUE 2023 DU CPES

Les ressources financières du CPES disponibles pour monter des projets concernaient essentiellement les cotisations, produits divers et la subvention de fonctionnement de la province sud. Mais depuis 2022 il n'existe plus de cotisation avec de plus sans contre-partie de dotation fédérale aux deux CPE NC.

Comme indiqué dans la retrospective 2004-2023 des comptes de résultat abrégés du CPES au § IV du bilan financier 2023 du CPES, les données moyennes sur la période avec valeur max et mini sont de :

- **88 351 XPF / an en cotisation** avec max de 140 000 XPF en 2019 et mini 0 en 2022 et 2023 mais avec 30 000 XPF de participation volontaire en 2022 non compris recettes exceptionnelles de 273 400 XPF relative à des annulation de dettes non recouvrées de plus de 10 ans en 2022 et de 19 623 de produits divers en 2023 ans aucune participation volontaire des clubs PS,
- **407 500 XPF de subvention de fonctionnement PS** avec max de 800 000 XPF en 2013, 2014 et 2015 et mini de 200 000 XPF en 2021,2022 et 2023

C'est grâce à ces deux postes, déduction faite des frais de fonctionnement en moyenne de 47 237 XPF/an en francs pacifique courant dont seulement 38 219 XPF en 2023, que le CPES dégagent sur l'exercice des fonds propres nécessaires au financemnt des projets pour lesquels nous sollicitons des subventions soit en matériel pour les clubs soit en projet mené conjointement avec les clubs, le CRENC et la FFE.

En 2023 nous avons reçu 2 127 327 XPF de subvention dont 200 000 XPF de subvention de fonctionnement, 850 000 XPF de subvention matériel province sud et 1 077 327 XPF de subventions projets PS et ANS qui se répartissent par projet en :

- 368 938 XPF pour l'organisation des concours clubs en PS dont 190 000 XPF PS et 178 998 XPF ANS
- 189 666 XPF pour l'organisation des concours jeunes Equifun dont 130 000 XPF PS et 59 666 XPF ANS
- 200 000 XPF de la PS pour les déplacements en concours en PS
- 80 000 XPF de la PS pour la formation des juges et jurys
- 238 663 XPF de l'ANS pour la 11^{ème} semaine du cheval



En 2023 le CPES a participé à hauteur de 1 948 000 XPF aux projets ci-après :

- 200 000 XPF au transport des chevaux pour les concours officiels FFE en province sud
- 371 600 XPF pour l'organisation des concours clubs en province sud
- 192 000 XPF pour l'organisation des concours Equifun en province sud
- 254 000 XPF pour la 11^{ème} semaine du cheval
- 80 000 XPF pour la formation des juges et jurys effectuée par le CRENC
- 850 000 XPF pour l'achat de matériel par les clubs dont 360 000 XPF effectivement versé au 31/12/2023 sur justificatifs d'achats de matériel pour 797 345 XPF et 490 000 XPF provisionné en Fonds dédiés 2023 en attente de fourniture de justificatifs.

LES ACTIONS FUTURES ET LE PROJET DE BUDGET 2024

Pour les actions futures un appel à idées relatif à la révision de notre projet d'association et à la révision potentielle de notre modèle économique pour les exercices à venir, a été lancé fin 2022 et confirmé lors de notre dernière AGO du 10 mars 2023, suite à une présentation, lors de cette AGO, des actions fédératives réalisées de 2004 à 2022, des valeurs moyennes maxi et mini des ressources financières du CPES comme des types et montants de participations moyennes maxi et mini du cpes aux projets fédératifs engagés avec les clubs, le crenc et la FFE.

Tout au long de l'année 2023 le CPES a transmis par mail à chaque responsable des structures équestres des informations sur les projets mis en place par les institutions, sur les formations locales, fédérales et IFCE par visio, sur l'avancée des projets, et sur les soutiens apportés aux clubs (Subvention PS, ANS, FDVA, click and move, Passport cafat.....) ainsi qu'une note sur le devenir du CPES, et des statistiques sur l'évolution des licenciés, junior sénior, turn over, des structures équestres, activités, enseignement mesuré en nombre de galops passés, compétition mesuré en résultat et en nombre de licences compétitions délivrées.

Ces informations, complémentaire à l'appel à idées relatif au projet d'association avaient été transmises à chaque responsable des structures équestres PS pour transmission à son comité, ses enseignants, et à ses bénévoles actifs et/ou intéressés en vue d'organiser des concertations internes afin de :

- transmettre au CPES des propositions de restructuration des missions réalisées par le CPES, de modification des activités actuelles et/ou d'opérations nouvelles
- désigner leurs représentants au séminaire qui serait éventuellement organisé en fonction de leurs réponses.

Cette démarche de projet d'association, de réflexion sur notre modèle économique et les informations relatives à la rétrospective peuvent également servir au programme à mettre en place par la nouvelle gouvernance qui doit être mise en place après les jeux olympiques de Paris 2024.

Fin 2023 n'ayant reçu qu'une proposition de mutualisation de l'ACN et qu'une désignation de l'ACD, et dans l'attente d'un sursaut des structures équestres de la province sud, le CPES a transmis aux structures équestres de la province sud le 30/01/2024 :

- **le projet de bilan financier 2023 et rétrospective 2004-2023 des réalisations du CPES** (voir tableau récapitulatif page 10 du bilan),
- **un projet de budget 2024 quasi-identique aux années précédentes, dans l'attente des propositions des structures et de nominations en vue d'un éventuel séminaire**



- **Ce projet de budget a été établi** en fonction non seulement des subventions accordées en 2023 mais aussi des subventions moyennes accordées au CPES sur 20 ans depuis sa création en 2004 et des projets réalisés depuis cette date.

Sans sursaut des structures, en cette période incertaine, il vous est proposé par ailleurs dans le cadre de cet AGO le bilan financier 2023 pour approbation et projet de budget 2024 pour amendement éventuel et approbation.

Je tiens à remercier au nom du CPES non seulement le Comité régional d'équitation de Nouvelle-Calédonie, le Comité directeur et membres des commissions du CPES pour leurs actions en 2023, mais encore, L'Etat via le CNDS puis l'ANS et la province sud pour leurs soutiens financiers sans lesquels notre association ne pourrait fonctionner.

Un grand merci, à nos bénévoles, aux parents des jeunes cavaliers pour leurs aides lors des concours et autres activités organisées sous l'égide des CLUBS, CPE, CRENC et FFE.

Toutes ces personnes seront mises à contribution pour l'année 2024, « Merci d'avance »

Le président du CPES



O. RAZAVET

Annexe : Statistique licences structures FFE 2023 et évolution depuis 1947

